



Quand nos voix comptent, le travail change !

- **NE JAMAIS RESTER SEULE.E**
- **UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE**
- **UN RÉSEAU DE MILITANT·ES DANS LE DÉPARTEMENT**



VOTEZ CFDT



VOTEZ CFDT

Ne jamais vous laisser seul·e : vous défendre quand ça compte vraiment. Face à une décision qui peut bouleverser votre carrière, vous ne devez pas être seul·e. Les militant·es CFDT préparent votre défense et veillent au respect de vos droits.

Faire respecter vos droits : Contester une décision injuste, c'est un droit. Une décision administrative n'est pas forcément définitive. Les militant·es CFDT vous aident à identifier les recours possibles et à constituer votre dossier.

Un **système de mutations** qui prend en compte les réalités de notre département.

La **CFDT** c'est :
des militant·es pour vous accompagner avant, pendant et après la CAPD, ou auprès de l'administration : nos militant·es possèdent une expertise bâtie sur une longue expérience collective et les moyens juridiques de la CFDT.

